

dans les épreuves de leur gouvernement, puisqu'elles ont pour conclusion dernière, s'ils y succombent, l'anarchie ou la tyrannie. Gouvernements et peuples libres n'ont qu'une façon efficace de vivre avec la liberté de la presse : c'est de l'accepter franchement sans la traiter complaisamment.

MONTAIGNÉ

“ Il devrait, écrivait-il, y avoir quelque correction des lois contre les écrivains ineptes et inutiles, comme il y en a contre les vagabonds et les fainéants. ”

MONTESQUIEU

Il y a des cas où il faut mettre, pour un temps, un voile sur la liberté.

CAVOUR

Je respecte la liberté de la presse et je ne crois pas qu'on doive la violer ; mais autre chose est la liberté, autre chose son application ; dans l'application il faut tenir compte du temps et des circonstances.

LAMARTINE

La liberté honore tout le monde mais n'a jamais sauvé personne.

BENJAMIN-CONSTANT

La manifestation d'une opinion peut, dans un cas particulier, produire un effet tellement infaillible, qu'elle doive être considérée comme une action. Alors si cette action est coupable, la parole doit être punie. Il en est de même des écrits. Les écrits, comme la parole, comme les mouvements les plus simples peuvent faire partie d'une action. Ils doivent être jugés comme partie de cette action, si elle est criminelle.

On voit par la diversité de ces opinions émanant toutes d'esprits remarquables combien il est difficile de trouver le juste milieu et d'établir d'une façon rationnelle ce que peut être et ce que doit être la liberté de la presse.

Nous jouissons au Canada en cette matière d'un régime fortuné, la liberté politique de la presse est complète et les hommes publics qui ont essayé d'y porter atteinte, par menaces ou par poursuites, ont été l'objet d'un tel mépris qu'ils ont dû y renoncer.

Cette latitude entière donnée à la presse n'a créé chez nous aucun inconvénient et n'a provoqué aucun abus qui mérite d'être signalé ; elle est même tellement entrée dans les mœurs que le public serait le premier à protester contre toute tentative destinée à la restreindre.

Les Canadiens sont habitués à avoir leur franc-parler avec les hommes du pouvoir et à dire franchement ce qu'ils pensent. Un mot vif, une attaque un peu verte, ne provoquent entre amis ou même entre adversaires, ni altercations ni cartels, comme dans la fougueuse

France. Entre journalistes et entre politiciens la difficulté se règle dans le journal ou sur le husting, à la première occasion, et la foule est toujours joyeuse d'entendre les deux côtés de l'histoire.

Les partis au pouvoir sont cuirassés contre les attaques ou les critiques que peuvent motiver leur conduite et leur administration. Les douches que leur adressent périodiquement leurs adversaires leur font rebrousser un peu les plumes ou tendre l'oreille, mais il ne vient jamais à personne l'idée de traduire ces déclamations par des faits.

M. Angers a promis de se couper la main si les écoles catholiques n'étaient pas rétablies au Manitoba ; auparavant il avait parlé de chasser le marquis de Lorne de Rideau Hall à coup de corde ; le *Mail* a parlé de réduire en poussière la Confédération ; les orangistes ont proclamé le besoin de refaire la conquête du Canada ; M. Maddill veut faire goûter à Sir John Thompson l'eau de la Boyne !

Cela a l'air bien virulent, et sent la révolution et l'anarchie ; pourtant, personne ne s'émue, tellement la population comprend d'une façon sage la liberté de la presse.

Le temps n'est donc pas venu et espérons qu'il ne viendra jamais où ces restrictions que l'on proclame salutaires dans les vieux pays seront nécessaires dans le jeune et libre Canada.

Le RÉVEIL qui se proclame bien haut en faveur de la liberté de la presse saura en user avec sagesse et dans toute sa plénitude.

Absolument indépendants de toute alliance, de toute influence et de toute pression, ce journal profitera des coudées franches que lui donnent les usages et la loi du pays, pour aborder toutes les questions qui se présenteront.

Respectueux de la liberté de tous, le RÉVEIL usera de celle qui lui est accordée pour faire valoir ses idées, de toute la force de ses convictions, et avec l'énergie que donne la conscience de l'accomplissement d'un devoir social et moral.

DUROC.